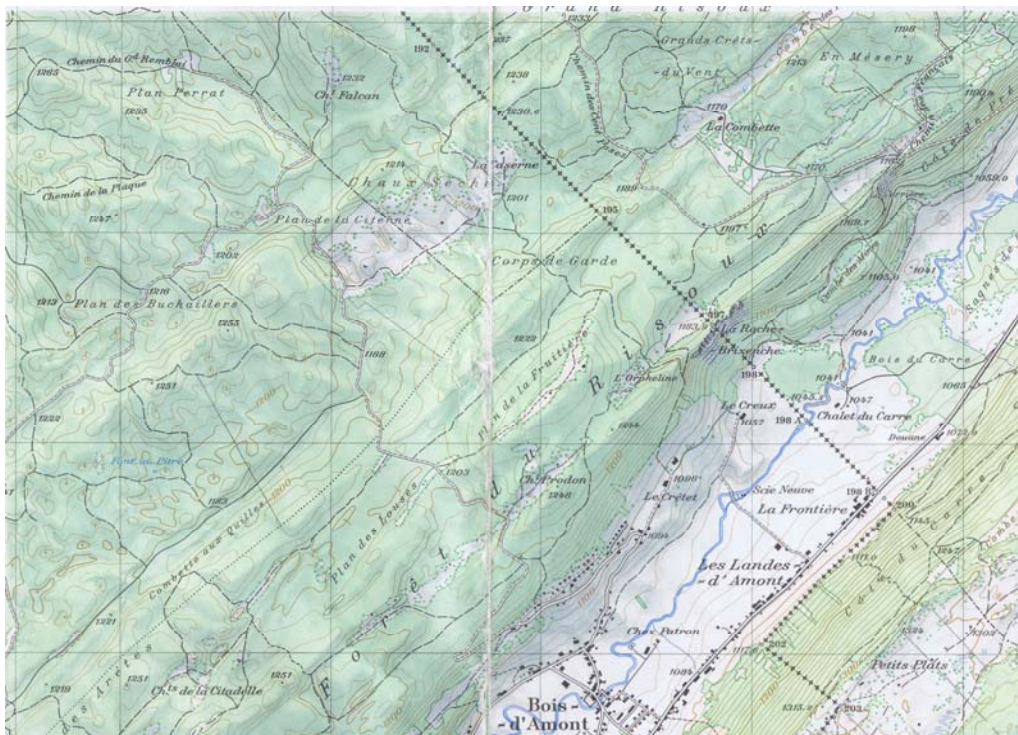


A la recherche du chalet Mayet

On peut lire ceci au terme du récit de David des Ordon, Aventures de Pierroton Maréchaux :

J'ignorais le nom du chalet de Cyrille ; mais par mes explication, le forestier Daniel¹ compris que c'était le chalet Mayet au sommet du Risoud de Bourgogne. Et c'est alors qu'il me dit une chose qui me causa une grosse émotion. Domaine et Jean Renaud, quittant un jour leur charbonnière, avaient parcouru toute la partie de la forêt dans laquelle j'avais erré. Ils s'étaient avancés jusqu'au chantier de Cyrille, mais ma mauvaise fortune voulut qu'en ce moment il s'y trouvât seul, occupé que j'étais sans soute à ramasser le bétail ou à puiser l'eau. Aux questions de Renaud sur un enfant qui s'était égaré, il répondit qu'il n'avait rien vu, ni rien entendu dire. Je compris alors la cause du mauvais sourire qui, certain soir, fit grimacer la face du berger. Mon ami Jean avait donc passé tout près de moi et je n'en avais rien su².

Il convient maintenant de tenter de retrouver ce chalet Mayet que les cartes fédérales plus ou moins récentes (1979 et 1985) nous signalent :



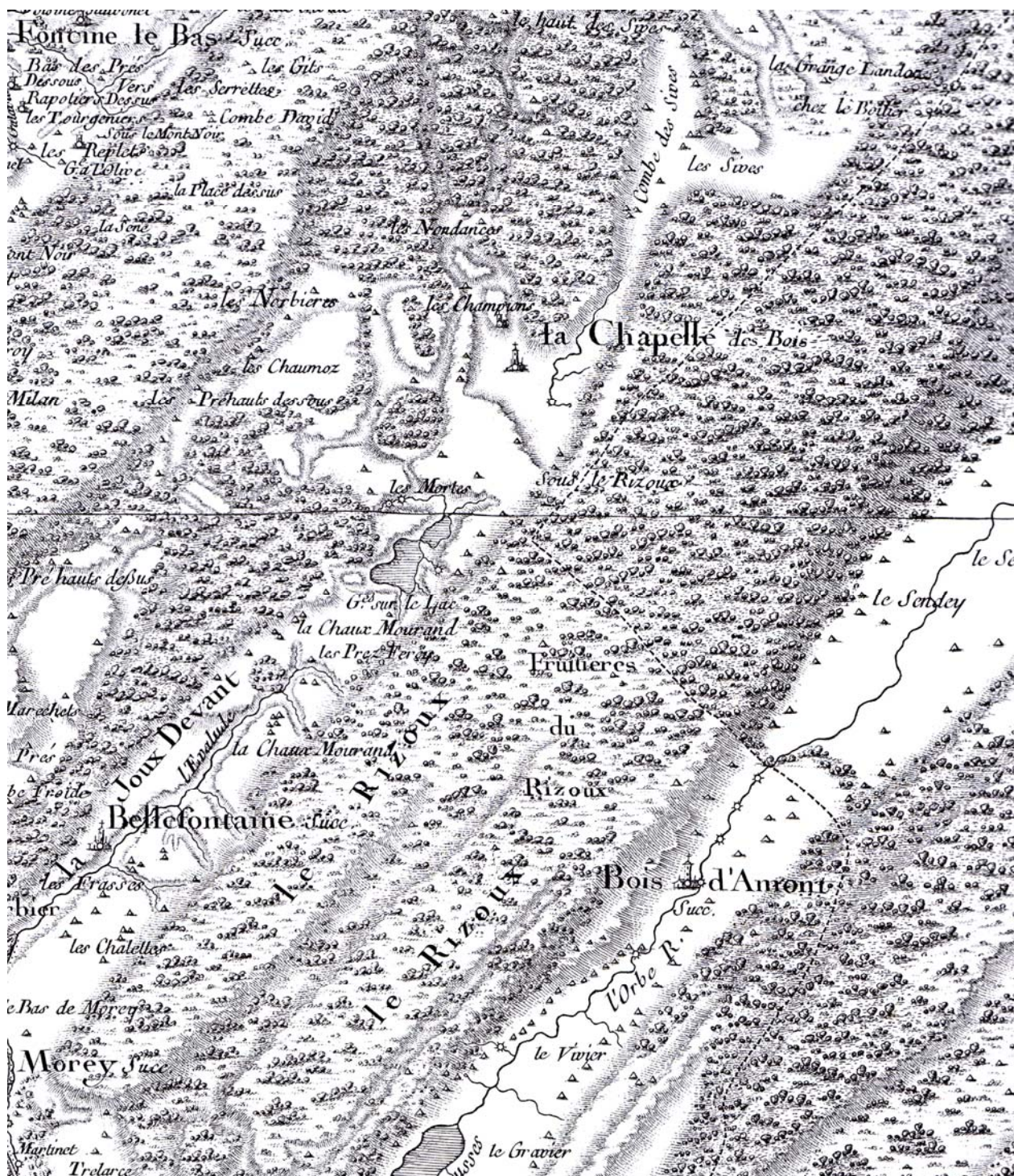
A partir du chalet Falcon ou chalet Gaillard, remonter directement contre le nord-ouest.

¹ Daniel Capt, forestier, ce qui situe le récit en plein cœur du XVIIIe siècle. Un délit forestier entre le dit et LL.EE. porte sur 1740 à 1744.

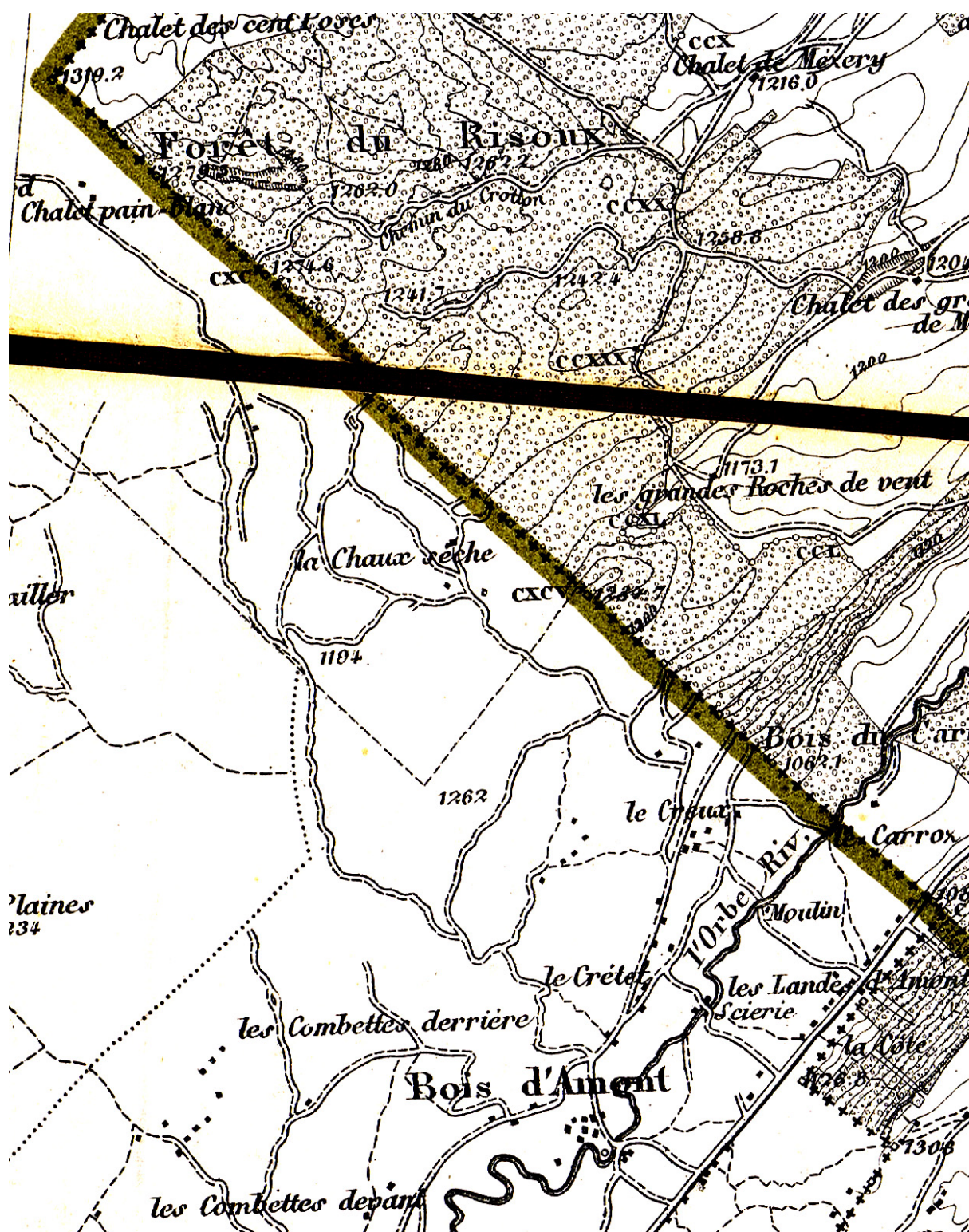
² David des Ordon, Aventures de Pierroton Maréchaux, Collection Jadis no 4, reprint de l'édition de 1977, 1998, p. 34



La carte IGN de 1785 n'est pas plus explicite sur le sujet.



Carte des fruitières du Risoud (ou Risoux), parmi lesquelles ne peut que figurer le chalet Mayet. Vers 1780.



Carte topographique du canton de Vaud, version de 1900 environ. Le chalet n'y est pas nommé, par contre on en découvre un autre jamais vu nulle part ailleurs, le Chalet Pain Blanc. A retrouver.

Toutes ces cartes permettront de situer quelque peu l'endroit, mais seules les récentes nomment expressément les masures du chalet Mayet. La découverte de cette bâtisse véritablement perdue au milieu des forêts, au centre d'une clairière de faible importance, est un vrai coup de bol !



Tout ce qui reste du chalet Mayet ou son amodieur tenait huit vaches. On ne peut s'empêcher d'y placer aussi le petit Pierroton Maréchaux avec son « bourreau », le Cyrille, habitant de Belle-Fontaine. Description du chalet par David des Ordon :

Bientôt nous fûmes au chalet. Il était petit et mal tenu, mais la certitude de ne pas passer une seconde nuit dans la forêt m'en fit trouver le séjour agréable.

...

Il me fit voir ensuite la couche qu'il me destinait. Elle était sur un soleret placé directement sous le toit de l'étable et on y montait par une grossière échelle. Quant à lui, il couchait dans le fond de la cuisine.

Mis en confiance, je me hasardai à lui poser quelques questions auxquelles il ne répondit qu'en partie. Je pus cependant savoir que mon lit avait été précédemment occupé par un petit bovaïron qu'il avait amené avec lui de Bourgogne. Mais il était tombé malade et ses parents l'avaient repris.



Les murs extérieurs du chalet sont encore parfaitement visibles, et surtout les angles. A proximité de ces ruines existe un vaste carré tout entouré de pierres. Il s'agit probablement d'un pré de fauche ou de parc aux veaux.



Mais comment diable notre petit héros a-t-il bien pu perdre le nord ?

Je continuai à brasser ces nouvelles idées qui, au lieu de m'éclairer, augmentaient le désordre de mon esprit. Il est possible après tout, me disais-je, que ce chemin mène à Bellefontaine, mais je ne comprends pas, tout ce pays me paraît à l'envers.

Je savais maintenant que nous étions en Bourgogne. Et comme le soleil se levait toujours pour moi à rebours, j'en vins à penser qu'ils avaient un autre soleil, comme ils avaient un autre langage et, je le savais, une autre religion.

...

C'était donc plein de courage que je rassemblais mon troupeau, ce qui demandait un certain temps, pendant lequel le soleil montait à la cime des arbres et se montrait bientôt dans tout son éclat. C'est la vue de ce spectacle renouvelé chaque matin qui, peu à peu, et sans que j'y fusse pour rien, provoqua en moi un travail qui me rapprocha de la réalité. Je ne voyais plus, comme aux premiers jours, le pâturage invariablement tourné vers la Bourgogne. Il m'arrivait, sans le vouloir, de le voir différemment, mais je m'efforçais bien vite de chasser cette idée, la prenant pour une nouvelle preuve du désarroi de ma « senède ».



Pendant que le soleil montait à la cime des arbres... Tel est le spectacle que nous avons retrouvé près de trois siècles plus tard...

En fait le petit Maréchaux est prisonnier du fourbe Cyrille qui trouve bien utile d'avoir un bouèbe à sa disposition pour faire une partie du boulot, et surtout rapercher, n'ayant pas trop de bonnes jambes.

Notre Pierroton, retrouvant peu à peu sa raison, s'efforce non seulement de comprendre la situation réelle de l'alpage sur lequel il a atterri par hasard, mais aussi de questionner son gardien afin qu'il lui livre des informations qui pourront lui être utile pour retrouver son pays.

Le vieux Cyrille en profite pour effrayer l'enfant en lui parlant de mauvais lieux, et notamment ces fameux Crassets. Il en donne une image terrible :

- Ben, ma foué, mon garçon, manière d'parler, les Crassets, c'est comme qui dirait le pays du diable. Des roches, encore des roches qui montent sur les autres. Et des trous où l'on se casse les membres. Pas de chemin là-dedans, mais toutes sortes de bêtes de l'enfer. Des araignées grandes comme la main, et des serpents en veux-tu, en voici. Des hiboux qui vous crèvent les yeux, des chats sauvages, et même, censément, des loups. N'essaie pas, mon garçon, d'aller te fourrer là-dedans, jamais tu n'en ressortirais.

A traverser les lieux ce jour 22 novembre, vers les 9 heures-dix heures du matin, région décrite par le vieux Cyrille, on comprend mieux l'effroi que put y ressentir un jeune garçon déboussolé. L'endroit, d'autant plus que la forêt a repris ses droits sur l'essentiel de ces espaces, est tourmenté à souhait, avec encore certaines zones qui ressemblent fort à la description qu'en donna le vieux brigand.



Ce à quoi ressemblent les Crassets ! Voir de même ci-dessous.



Un habitant du Bois d'Amont, un jour, vint rendre visite un jour à Cyrille. C'était Crestin-Guinche³. Pierroton profita de sa présence pour en savoir un peu plus sur sa situation. !

- *Vous êtes venu par ici ?*
- *Ma foi bien sûr, pourquoi ?*
- *Alors vous avez traversé les Crassets ?*
- *Des Crassets, il y en a partout. Bien sûr, j'en ai passé quelques-uns. Allons, file, mon garçon, et fais ma commission.*

Tout en s'en allant, le garçon se faisait ses réflexions :

- *C'est sûrement un marchand du Bois d'Amont, me dis-je. Et il est venu par là. Et il n'a pas l'air d'avoir vu les bêtes !*

Ces Crassets, décidemment, tournent un peu la tête du jeune garçon qui néanmoins veut en savoir plus :

Je m'y hasardai à mon tour lorsqu'il se fut un peu éloigné (le marchand s'en retournant au Bois d'Amont) en me dissimulant derrière les rocs et quelques

³ Problement Cretin.

maigres sapins. Je ne fus pas impressionné par l'aspect de ces lieux déserts. C'étaient en somme des « lliâpes » comme j'en avais vu sur d'autres montagnes, et même sur notre pièce, derrière les Grand'Roches. Je me dis :

- Il n'est pas possible que ce soit cela, les Crassets. Ils sont sans doute plus loin.

Et j'avancai encore, jusqu'à ce que je vis la fin de ces rocailles et un rideau de sapins chétifs qui les bordait en dessous.

Mais il fallait retourner au chalet afin que le « patron » ne se méfie de rien. N'empêche, Pierroton a le cerveau qui bouillonne. Il commence à comprendre que le Cyrille ne lui a dit rien que des mensonges, et cela dans le seul but de le garder au chalet afin qu'il l'aide dans les travaux journaliers. Et il devine tout à coup que la direction à prendre pour s'en retourner à la Vallée, serait à peu près celle qu'avait prise tantôt le marchand. Il comprend aussi que le soleil, loin de suivre ici une autre trajectoire dans le ciel que chez lui, se lève tout à fait à la bonne et même place. Tout s'éclaire. Mais juste encore un contrôle avant de prendre la clé des champs.

Je me réveillai au point du jour et j'étais déjà debout avant l'appel du Cyrille. Je gravis la pente du pâturage. J'attendis au pied du sapin la lueur de l'aurore, et quand elle parut dans le ciel, je me hissai dans les branches et commençai mon ascension. Occupé seulement de placer mes pieds aux bons endroits, je montais et alors, arrivé près de la cime, je tournai mes regards du côté du soleil. Son globe rouge se levait sur une montagne qui restait encore un peu obscure, mais plus loin, là-bas, je vis, dans un ravissement que je saurais décrire, les cinq sommets du Mont-Tendre tels que je les voyais si souvent du haut de notre Côte.

A cette vue, je faillis me laisser choir. Je dus fermer les yeux et rester immobile, mettant toute ma volonté à vaincre mon vertige et à tenir mes mains bien fermées autour de la branche qui me soutenait. Puis je regardai de nouveau. La vision se faisait plus distincte. Oui ! c'était le Mont-Tendre ? Et plus près les Chaumilles, et les chalets que je connaissais si bien. Ils étaient tous là, tous, bien à leur place, les Mollards, le Cerney, le Milieu et, presque en face de moi, la plaine des Grands-Plats dont je voyais le troupeau que sans doute les fruitiers rassemblaient.

Pierroton de cette manière revoyait enfin son pays. C'était là, dans ce creux, qu'il allait redescendre pour retrouver sa maison, ses parents et ses amis. Ce qu'il fit bientôt après être revenu au chalet, avoir donné le change à son gardien en lui aidant à rentrer le troupeau, avoir préparé son sac de toile pour filer ensuite en direction du soleil levant qui était désormais le guide le plus sûr.

Sur son chemin, en fait la distance du chalet du Mayet au Bas-du-Chenit, à vol d'oiseau, n'excède pas cinq kilomètres, il rencontre des petits chalets de

bois. On peut penser qu'il s'agit-là de tous ces petits bâtiments enclos en la Combe de la Fruitière et de L'Orpheline et qui agrémentaient alors les pâturages des hauts du Bois d'Amont, presque tous disparu depuis lors.

La fin du trajet vit notre garçon prendre à gauche de la Roche Bresenche pour descendre la combe de la Verrière, emprunter le chemin de Praz-Rodet et enfin traverser les champs du Bas-du-Chenit où il allait retrouver ses parents.

Ouf ! sauvé. Mais en même temps, notre Pierroton allait devenir un héros, et le souvenir de son aventure perdurer pendant des siècles et arriver jusqu'à nous.

Cela, bien entendu, grâce à David des Ordon, prodigieux conteur et mémoire infailible qui n'avait rien perdu de ce que racontaient les ancêtres, et surtout avait cette capacité unique de pouvoir restituer les faits avec tout le charme et la saveur qu'il convient.



On imagine ces braves gens du Bas-du-Chenit célébrant le retour du petit Pierroton Maréchaux !

Notes généalogiques

Nous travaillerons ici sur le registre des communions de la Paroisse du Sentier de 1701 à 1826⁴. On le constate, les Mareschaux, dont l'essentiel est probablement établi au Bas-du-Chenit, ne sont pas excessivement nombreux. Ainsi, selon notre décompte rapide, de 1705 à 1762, il y a 24 confirmations pour des Mareschaux, filles et garçons confondus.

Parmi ces 24, deux Pierre seulement.

Confirmé en 1705, Pierre fils d'Abraham Mareschaux. Celui-ci aura encore pour enfants, s'il s'agit toujours du même, bien entendu, Anne, Marie, David, Abraham.

Ce Pierre Mareschaux, confirmé en 1705, serait donc né en 1689. Il n'y a que peu de chance qu'il s'agisse-là de notre petit Pierroton Maréchaux.

Un second Pierre, mais possesseur cette fois-ci du double prénom de Pierre Moïse, fils de Moïse Mareschaux, est confirmé en 1762. En conséquence il serait donc né en 1746. Ce qui le met plus à portée d'être lui-même notre petit Pierroton. Ainsi aurait-il pu obtenir des renseignements sur le lieu de sa détention par le forestier Daniel Capt, qui, on le sait, était au moins en vie entre 1740 et 1744 alors qu'il était en difficultés avec LL.EE. Si Pierroton avait par exemple 12 ou 14 ans à l'heure de sa détention au chalet Mayet, ce qui nous porte à une séquestration possible entre 1758 et 1760, on pouvait très bien trouver à l'époque notre Daniel Capt de forestier encore en vie. Tout cela se tient.

Reste à savoir tout de même si réellement il s'agit de ce Pierre Moïse. Dont l'histoire dut être racontée souvent à la veillée, en l'une desquelles avait pu la recueillir David des Ordon, soit donc Auguste Golay.

Il est peu probable que d'autres sources viennent confirmer ou infirmer notre hypothèse.

⁴ Voir Archives du village du Sentier et ACV pour copies (ACV ; Eb 126/13)